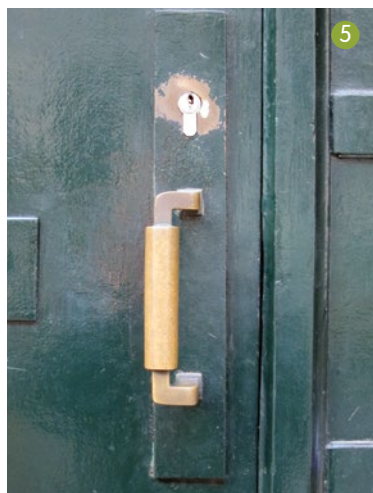




Porte ancienne en bois

Entretien et rénovation





- 1 Rue Jenatsy 7, Schaarbeek.
- 2 Imposte avec traverse moulurée de style néoclassique.
- 3 Heurtoir de porte dans une façade de style éclectique.
- 4 Entrée de boîte aux lettres d'esprit Art nouveau.
- 5 Garniture de serrure et poignée modernistes.

La carte de visite de la maison

Habituellement en chêne ou en pin, les anciennes portes présentent une menuiserie de qualité exceptionnelle. Elles se distinguent par leur mouluration élégante, leurs détails sculptés, de belles quincailleries ornementées, des verres décoratifs et parfois même des vitraux ou des éléments de ferronnerie intégrés.

Une porte ancienne doit rarement être remplacée. Un entretien régulier lui confère une très grande longévité. Lorsqu'elle est détériorée, elle peut être restaurée dans la majorité des cas pour un coût inférieur à celui d'un remplacement de qualité. Si nécessaire, il est possible d'améliorer l'isolation thermique et acoustique d'une porte et d'augmenter sa résistance à l'effraction.



Peinture écaillée en bas de porte.

Entretien : la clé de la durabilité!

L'entretien consiste avant tout à maintenir les finitions en bon état, afin d'éviter la dégradation du bois. Les cycles d'entretien des menuiseries extérieures varient fortement selon l'orientation et l'exposition aux intempéries.

Nettoyer

Au minimum une fois par an

Nettoyer la face extérieure de la porte à l'eau additionnée de savon doux. Vérifier l'état de la peinture ou du vernis.

Mettre en peinture ou vernir

Tous les 2 ou 3 ans

Si nécessaire, remettre une couche de peinture ou de vernis sur le bas de la porte qui, davantage exposé aux intempéries et aux chocs, se dégrade plus rapidement.

Tous les 5 à 10 ans environ

Envisager, si nécessaire, de repeindre ou de revenir complètement la porte. Il est préférable de ne pas décaper. Un léger ponçage au papier de verre à grain fin est souvent suffisant avant la remise en peinture. Un décapage complet ne sera réalisé que si la finition existante est fortement dégradée et irrégulière. Ce travail délicat requiert de préférence les compétences d'un professionnel. Le décapage à la flamme, par sablage ou par bain chimique, est à proscrire car ces techniques causent bien souvent des dégâts irréversibles.

Retrouver l'aspect d'origine ?

Certaines portes vernies à l'origine ont été recouvertes de peinture. Les décaper permet de leur rendre leur aspect initial. Toutefois, cette opération doit être effectuée avec délicatesse pour éviter d'abîmer le bois. À l'inverse, décaper une porte conçue pour être peinte ne pourra apporter que des déceptions, le menuisier ayant choisi la qualité du bois en tenant compte du fait que celui-ci ne serait pas visible.

La couleur d'origine de la porte n'est pas toujours connue. Le choix de la couleur tiendra compte des autres teintes et du style de la façade. Si l'on souhaite s'écarter de la couleur existante, il est prudent de prendre l'avis du service communal d'urbanisme.

Dans le cadre de la restauration des bâtiments classés, des sondages sont réalisés afin de dégager une à une les différentes couches de peinture jusqu'à mettre au jour la couleur d'origine. Ces recherches, nommées études stratigraphiques, sont rarement entreprises pour les bâtiments plus ordinaires.



Mise en peinture.

Restaurer

Les assemblages des anciennes portes ne sont pas collés. Ils sont fixés à l'aide de chevilles et de coins de bois, ce qui permet le démontage et le remplacement de pièces abîmées. Des réparations locales peuvent être réalisées au moyen de greffes de bois, voire à la résine époxyde pour les petites lacunes.

Il est également possible de redresser en atelier une porte qui frotte sur le sol parce que ses assemblages se sont relâchés.



Démontage d'un montant à remplacer. Photo Olivier Cabay.



Repose de la porte après restauration.

Lorsque des éléments de quincailleries ont disparus, des modèles de poignées ou d'entrées de boîte aux lettres compatibles avec les styles des portes anciennes peuvent être trouvés chez des fournisseurs spécialisés.

Remarque : l'arrêté ministériel du 20 avril 2007 qui fixe des exigences au sujet des boîtes aux lettres ne s'applique pas aux bâtiments anciens. Il n'existe donc pas d'obligation de remplacer les entrées de boîtes aux lettres.

Améliorer les performances thermiques et acoustiques

Comme la porte donne en général sur un hall où les exigences thermiques et acoustiques sont moins élevées que dans les pièces d'habitation, son isolation ne constitue pas toujours un enjeu essentiel.

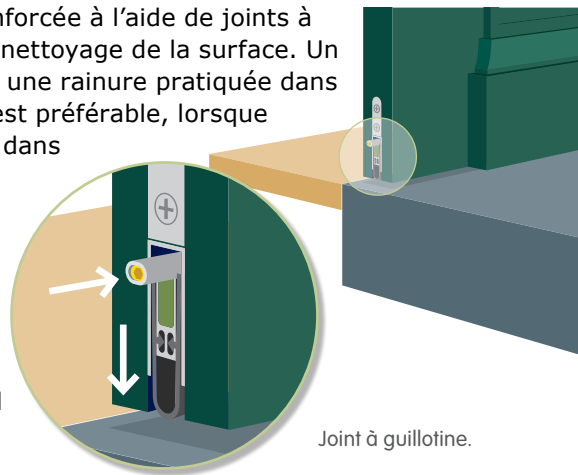
En matière de déperditions thermiques, le défaut principal des portes est leur manque d'étanchéité à l'air. Les infiltrations d'air les plus importantes se produisent sous la porte et par la boîte aux lettres, deux points faibles à améliorer en priorité.

Le bois possède des propriétés thermiques favorables. Par contre, les parties vitrées sont responsables de déperditions plus importantes et peuvent éventuellement être doublées par des verres isolants.

Renforcer l'étanchéité à l'air

Pose de joints

L'étanchéité de la porte peut être renforcée à l'aide de joints à coller sur la partie fixe après un bon nettoyage de la surface. Un joint à guillotine peut être posé dans une rainure pratiquée dans la traverse inférieure de la porte. Il est préférable, lorsque c'est possible, de placer ce dispositif dans une plinthe ajoutée côté intérieur. Le fonctionnement du joint à guillotine n'est cependant optimum que si le seuil présente une surface horizontale et régulière. La pose d'un joint brosse, voire d'un simple boudin en tissu, constitue une alternative simple et efficace si le sol est irrégulier.



Joint à guillotine.

Étanchéifier la boîte aux lettres

La meilleure solution pour améliorer l'étanchéité des boîtes aux lettres consiste à placer une boîte intérieure dont la porte est pourvue d'un joint périphérique afin d'éliminer toute entrée d'air.

Des boîtes aux lettres ont parfois été percées au rythme des divisions de maisons unifamiliales en plusieurs logements. Ces percements inesthétiques augmentent considérablement l'infiltration d'air froid. Une solution à ce problème consiste à conserver la seule entrée de boîte aux lettres d'origine (un menuisier peut refermer les autres ouvertures à l'aide de greffes de bois) et à placer dans le hall des casiers pour le courrier des différents occupants.



- ① Percement inesthétique de boîtes aux lettres, cause d'infiltration d'air froid.
- ② Boîte aux lettres étanche à l'air grâce à la pose d'un joint périphérique.



Création d'un sas d'entrée

Dans les maisons bourgeoises de la fin du XIX^e siècle, une porte intérieure est fréquemment placée au sommet de la volée d'escalier en marbre qui permet d'accéder au rez-de-chaussée surélevé. Cela forme un « espace tampon » qui protège la cage d'escalier des courants d'air. Dans les maisons qui ne possèdent pas de sas d'entrée, il est possible, lorsque la disposition des lieux le permet, de reproduire ce dispositif en plaçant une porte intérieure.

Sas d'entrée dans une maison de la fin du XIX^e siècle.

Renforcer la sécurité

La solidité des anciennes portes en bois constitue un atout en matière de lutte contre l'effraction. En raison de leur poids important, elles possèdent souvent des charnières particulièrement robustes. Du côté de la serrure, des mesures peuvent cependant être adoptées afin de garantir une meilleure résistance à une tentative de cambriolage.

Conserver la garniture de serrure ancienne

Les anciennes garnitures de serrure offrent en général de bonnes qualités de sécurité parce qu'elles sont vissées depuis l'intérieur (un cambrioleur ne peut donc pas les dévisser depuis la rue).

Le trou de clef de la garniture ancienne peut éventuellement être agrandi pour y placer un cylindre. Le cas échéant, le cylindre doit être choisi dans une dimension qui lui permette d'affleurer du côté extérieur afin de n'offrir aucune prise en cas de tentative d'effraction.

Le remplacement des entrées de serrure d'origine par des entrées modernes dites de sécurité représente une moins value esthétique et est inutile dans la plupart des cas.



Garniture de serrure ancienne dont le trou de clé a été agrandi pour la pose d'un cylindre.



Serrure appliquée avec trois points d'ancrage.

Placement d'une serrure à plusieurs points d'ancrage

Les portes anciennes peuvent être équipées d'une serrure à plusieurs points d'ancrage qui renforce la résistance à l'effraction. Ce genre de serrure doit de préférence être posé en applique, système très efficace en termes de sécurité puisqu'il possède un point d'ancrage haut et un point d'ancrage dans le sol. D'autres modèles de serrure à plusieurs points peuvent être encastrés dans l'épaisseur de la porte. S'ils sont plus discrets visuellement, ils présentent l'inconvénient de diminuer la résistance de la porte, à cause des encastresments, et nécessitent un travail de mise en place plus lourd.

Lorsque le remplacement est inévitable

Étant donné l'étendue des possibilités de réparation et d'amélioration des performances, le remplacement d'une porte d'entrée est rarement indispensable. Ce scénario se justifie cependant lorsque la porte d'origine a été remplacée de manière inadéquate lors d'une rénovation antérieure ou lorsque son état de dégradation est tel que le coût de la restauration serait supérieur à celui d'un remplacement de qualité.

Deux possibilités peuvent alors être envisagées : soit on remplace par une copie la partie ouvrante de la porte en conservant les parties fixes (le dormant incluant l'imposte), soit on remplace l'ensemble (partie mobile et partie fixe) par une porte pourvue des systèmes d'étanchéité actuels.

Le coût de ces deux interventions est à peu près équivalent, mais la première solution est à privilégier dans le cas où la porte d'origine présente un intérêt patrimonial.

Règles d'urbanisme

Principe général

Tous travaux qui modifient l'aspect architectural d'un bien nécessitent l'introduction d'une demande de permis d'urbanisme.

Bâtiment non protégé

L'interlocuteur est le service de l'urbanisme de la commune. Celui-ci vous informera sur les permis d'urbanisme qui doivent être demandés lorsque l'aspect architectural est modifié (changement de formes, de divisions, de couleur, de matériaux, d'épaisseur, etc.). Une attention particulière est apportée aux bâtiments inscrits à l'Inventaire du patrimoine immobilier et à ceux qui sont situés en Zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE). Certains règlements communaux d'urbanisme contiennent des prescriptions concernant les portes et fenêtres.

Bâtiment protégé

L'interlocuteur est la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, le remplacement, même à l'identique, doit toujours faire l'objet d'une demande de permis. C'est aussi le cas des restaurations, mais, en principe, pas de l'entretien. La frontière entre restauration et entretien n'étant pas toujours facile à tracer, il est préférable de consulter la Direction des Monuments et des Sites avant d'effectuer toute intervention. Celle-ci déterminera si les travaux envisagés sont ou non soumis à permis et informera sur les démarches éventuelles à entreprendre.

(Base légale : Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire)

À la recherche d'un professionnel ?

Le Répertoire des métiers peut vous aider dans vos recherches de corps de métiers : www.patrimoine-metiers.be

Lecture utile :

- *Bois et métal dans les façades à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin et Archives d'architecture moderne (coll. « L'art dans la rue »), Bruxelles, 1997.

Pour en savoir plus... contactez le Centre Urbain

Guichet d'information gratuit

Halles Saint-Géry - place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles
Du mardi au vendredi de 10 h à 17 h
Samedi de 14 h à 17 h

Permanence téléphonique 02/219 40 60

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Vos questions par courriels

info@curbain.be



www.curbain.be



Publications



Facebook



Répertoire des
métiers du
patrimoine

Rédaction et iconographie : Jérôme Bertrand

Comité d'accompagnement et relectures: Direction des Monuments et des Sites.

Crédit photographique : Centre Urbain – Jérôme Bertrand

Photo de couverture : G. Charle, architecte, 1904. Rue de la Réforme 74, Ixelles.

Avec le soutien de la Direction
des Monuments et des Sites



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



**centre
urbain**
.brussels

conseil en habitat durable